



Demande reçue le : \_\_\_\_\_

**DEMANDE DE PERMIS  
BÂTIMENT PRINCIPAL**  
*Service de l'urbanisme*

*N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux avant d'avoir obtenu un permis.*

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Nom du requérant : \_\_\_\_\_

Êtes-vous le propriétaire? :  Oui  Non

*(si vous n'êtes pas le propriétaire, vous devez joindre le formulaire de procuration à cette demande.)*

Adresse municipale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

**IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT**

Adresse des travaux : \_\_\_\_\_

*(si différente de la section précédente)*

Numéro de lot : \_\_\_\_\_

*(si aucune adresse municipale)*

**DESCRIPTION ET/OU LISTE DES TRAVAUX**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**TYPE DE BÂTIMENT PROJETÉ**

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> <u>Habitation (H)</u>     | <input type="checkbox"/> unifamiliale (1 logement) | <input type="checkbox"/> isolée                                |
|  |  | <input type="checkbox"/> isolée avec espace intergénérationnel |
|  |  | <input type="checkbox"/> jumelée                               |
| <input type="checkbox"/> bifamiliale (2 logements) | <input type="checkbox"/> isolée                    |  |
|  | <input type="checkbox"/> jumelée                   |  |
| <input type="checkbox"/> trifamiliale isolée       | <input type="checkbox"/> multifamiliale isolée     |  |
|  |  | (nombre de logement(s) : _____)                                |

Agricole (A)

Commerces et services (CS)

Industriel (I)

Public et institutionnel (PI)

Récréation (R)

Préciser l'usage pour A, CS, I, PI et R : \_\_\_\_\_

## EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Propriétaire

Requérant

Entrepreneur

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

N° RBQ : \_\_\_\_\_

## CALENDRIER ET COÛT DES TRAVAUX

Date prévue : début des travaux : \_\_\_\_\_ Estimation des coûts : \_\_\_\_\_  
fin des travaux : \_\_\_\_\_

## SIGNATURE ET DATE

Nom en lettres moulées : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR

**Formulaire** de demande de permis dûment rempli.

**Procuration** (si vous n'êtes pas propriétaire).

**Plan d'implantation** à l'échelle en indiquant :

- La localisation du bâtiment projeté par rapport aux limites de terrain;
- La localisation et dimension de l'aire de stationnement;
- La localisation d'un arbre et d'un lampadaire en cour avant (si exigé par le règlement);
- La localisation des ouvrages existants en cas de reconstruction (ex. garage, fosse septique, etc.).

**Plans de construction** à l'échelle comprenant les quatre (4) élévations et les plans de chaque niveau du bâtiment projeté, en incluant :

1. Les dimensions (*largeur, longueur et hauteur*);
2. La superficie;
3. Les ouvertures (*portes et fenêtres*);
4. Le type de toiture et la pente du toit;
5. Les coupes de mur (*si mur coupe-feu ou division coupe-feu sont nécessaires*);
6. Les matériaux de finitions extérieures (*toit et murs*);
7. Le type de fondation (*profondeur de l'empattement*);
8. Les galeries, balcons et perrons;
9. L'usage de chaque pièce et leurs dimensions.

Les plans de construction doivent être signés et scellés par un membre d'un ordre professionnel, lorsqu'exigés par la Loi.

- **Un permis d'installation septique** devra être délivré conjointement à la demande de construction neuve, si le terrain ne peut être desservi par le service d'égout municipal. Veuillez remplir le formulaire à cet effet.
- **Un permis d'ouvrage de prélèvement d'eau** devra être délivré conjointement à la demande de construction neuve, si le terrain ne peut être desservi par le service d'aqueduc municipal. Veuillez remplir également le formulaire à cet effet.

*Afin de valider la conformité du projet avec la réglementation municipale, l'inspecteur en bâtiment et en environnement se réserve le droit d'exiger toute autre information, plan ou document.*

**Prenez note que tout document manquant ou incomplet peut retarder l'obtention du permis.**

De plus, si votre propriété est localisée dans un secteur assujéti au règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) le délai d'émission du permis pourrait être supérieur.

*Cette demande ne constitue en aucun temps une autorisation de débiter les travaux.*